



Bruxelles, le

Aux radios privées reconnues
Aux producteurs indépendants
Aux écoles « son »
Aux membres de la Commission consultative de la
création radiophonique

Dossier traité par :

Anne HUYBRECHTS
02/413 33 18
anne.huybrechts@cfwb.be

Catherine BOUILLET
02/413 34 72
catherine.bouillet@cfwb.be

VOTRE COURRIER DU

VOS REFERENCES

NOS REFERENCES
JB/TM/AH/CB/DI/25/

ANNEXE(S)
2

Objet : Aide à la création radiophonique - Appel à projets : deuxième session 2016

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de la deuxième session de sélection des projets de création radiophonique pour l'année 2016.

Vous trouverez en annexe, le formulaire de dépôt de projet (téléchargeable sur notre site Internet à l'adresse <http://www.audiovisuel.cfwb.be/>). Toutes les informations utiles relatives aux modalités de dépôt et à la procédure de sélection par la Commission consultative de la création radiophonique y sont reprises.

Pour rappel, le Fonds intervient uniquement dans les frais de **production** d'émissions de création radiophonique, les demandes d'aide à l'écriture ne sont donc pas recevables.

La date limite pour l'envoi des projets est fixée au **mercredi 29 juin 2016 à 16 h** au local 4 A139 du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 44 boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles.

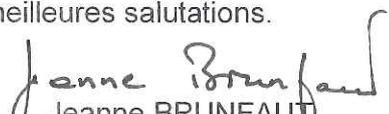
Aucune dérogation sur cette date limite ne sera accordée, le cachet de la poste faisant foi. Par ailleurs, aucun complément au dossier ne sera accepté après la date limite.

J'attire plus particulièrement votre attention sur le fait que seuls les projets complets, c'est-à-dire comprenant tous les éléments repris dans le formulaire (4 fiches) seront transmis à la Commission.

En cas de soutien financier, une copie de l'émission soutenue sera mise à disposition du PointCulture Bruxelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce dernier pouvant en disposer dans le cadre de ses missions.

Le Secrétariat de la Commission est à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.


Jeanne BRUNFAUT
Directrice générale adjointe